

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Plissonnier, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : CICOCELLA Sébastien

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 23 aout 2021

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

ORDRE DU JOUR

- Délibération créance éteinte
- Travaux voirie - bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

POUVOIRS

Sébastien CICOCELLA donne pouvoir à Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

➤ **Délibération Créance éteinte pour l'exercice 2021**

La trésorerie de Roussillon nous informe de l'irrecouvrabilité d'une créance de 835.20 € pour la société RC informatique.

Cette société était en procédure de liquidation judiciaire depuis le 8/10/2019.

Cette procédure s'est soldée par une clôture pour insuffisance d'actif et aucun règlement ne pourra intervenir ce qui a pour effet d'éteindre juridiquement cette créance.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de cette créance éteinte pour l'exercice 2021, étant précisé qu'elle sera inscrite au compte 6542 « créances éteintes ».

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

➤ **Travaux voirie – bâtiments**

- Voirie : fauche de l'ambrosie du 23 au 27 juillet.
- PAV : déplacement des PAV (Point d'Apport Volontaire) après la Toussaint afin d'éviter que le parking du cimetière soit en travaux pour le 1^{er} novembre.
- Ecole : les travaux suivent leur cours, le planning est respecté. Les sanitaires enfants devraient être livrés début octobre. Les pompes à chaleur sont installées et opérationnelles pour le chauffage de cet hiver.
- Abri bus : la solution d'un chantier participatif est en cours de réflexion pour terminer cet abri.
- Association du Patrimoine : l'association a annoncé sa mise en sommeil pour cause de désaccord avec le conseil municipal.
- La cure : suite à une fuite d'eau dans le logement situé au-dessus de la cure, des dégâts ont été constatés. Les réparations seront prises en charge par l'assurance.

Primarette

➤ **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Au cours de cette réunion, la nécessité d'actualiser les attributions de compensation a été évoquée.

Toutefois même si cette proposition a été jugée recevable, cette décision ne dépend pas de la CLECT et devra faire l'objet d'un vote favorable au niveau du bureau communautaire pour être suivie d'effet.

Affaire à suivre.

- Commission Animation : préparation et organisation de la journée des habitants et du 2° forum des producteurs, artisans et associations de Primarette. Les associations ont pu prendre connaissance des nouvelles conditions de réservation de la salle Plissonnier. Il a été proposé aux associations de bénéficier d'une page de présentation dans le nouveau site de la mairie qui est en cours de construction.
- Communication : préparation du prochain numéro du Prim'Infos et avancement du nouveau site de la mairie.

➤ **Urbanisme**

DP Evrard : Panneaux photovoltaïques.

DP Caille : Isolation par l'extérieur.

PC Eymont : Construction d'une maison d'habitation.

➤ **Questions diverses**

Comptage des voitures sur les RD 538 et 51 qui traversent notre commune. Les flux de véhicules sont en hausse sensible (+/- 4800 à 5000 sur Vienne – Beaurepaire ; 1700 sur route de Champier ; 3100 sur route de Sablons. Le Département 38 est en charge de l'entretien et de la sécurisation de ses infrastructures ; nous n'avons pas reçu de propositions concrètes pour obliger les automobilistes à réduire leur vitesse...

➤ **Date prochain conseil municipal**

07/10/2021 à 18h30

Primarette